

**S**i Dieu est pour nous,  
qui peut être contre nous?  
Qui peut nous séparer de l'amour  
du Christ?  
Oui, j'ai la certitude que rien  
ne peut nous séparer  
de l'amour de Dieu :  
ni la mort, ni la vie, ni les anges,  
ni d'autres autorités ou puissances,  
ni le présent, ni l'avenir,  
ni les forces d'en haut, ni celles d'en bas,  
ni aucune chose créée.  
Rien ne pourra nous séparer de l'amour  
que Dieu nous a manifesté  
en Jésus Christ notre Seigneur .

La Bible  
Epître de Saint Paul aux Romains



Paroisse protestante de Barr

Paroisse protestante de Barr

8 rue de l'Eglise  
67140 BARR  
03 88 08 16 95  
Protestants.barr@orange.fr

**Vous venez  
de perdre  
un être cher**

---



**Informations pour des  
obsèques  
à l'église protestante  
de Barr**

---



## Pour un enterrement à l'église protestante Saint Martin de Barr

Vous êtes confrontés à l'épreuve du deuil et vous souhaitez que le service funèbre ait lieu dans notre paroisse.

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner durant ces heures douloureuses.

Nous aimerions par ces quelques lignes vous dire l'amitié et la sympathie de notre communauté, et vous assurer que le Dieu vivant est capable d'éclairer nos jours les plus sombres :

*« Le Seigneur est celui qui te garde  
Il veillera sur ton départ  
comme sur ton arrivée  
Dès maintenant et à toujours. »*

*La Bible. Psaume 121*

L'Église protestante accompagne les familles en deuil.

Elle célèbre un culte à l'occasion du décès de l'un de ses membres. Ce culte est l'occasion de faire mémoire de la personne qui nous a quitté et de recevoir une parole d'espérance. Les chrétiens croient que la mort ne peut pas nous séparer de l'amour de Dieu.

### La préparation

Pour préciser la façon avec laquelle l'espérance chrétienne va être annoncée, pour personnaliser la cérémonie, il faut que ceux qui sont les plus proches du disparu prennent un rendez-vous avec le pasteur pour préparer au mieux les obsèques

### Contactez, le plus tôt possible:

le secrétariat (bureau fermé les lundi et mercredi): 03 88 08 16 95  
ou le pasteur 09 83 40 43 09

### Y a-t-il des frais ?

Il appartient à chacun, en toute liberté et responsabilité, de fixer le montant de sa participation à l'annonce de l'Évangile lors d'un enterrement. Ce don est directement et intégralement versé à la paroisse et donne lieu à un reçu fiscal.

Il est vrai, cependant, qu'un acte comme celui-là représente des frais pour notre communauté (chauffage, organiste, sacristain etc...)

A titre indicatif pour un service funèbre, la paroisse dépense une somme d'environ **145 Euros**.  
(moyenne calculée sur toute l'année)